

N°280
2€30

BILLETS D'AFRIQUE

SEPTEMBRE 2018



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAIFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

**COMPLICES DE CRIMES EN LIBYE :
UNION EUROPÉENNE ET DIPLOMATIE
FRANÇAISE AU DIAPASON DU CYNISME**

Congo-Brazzaville / France-Côte d'Ivoire

Deux poids deux mesures?

Déluge de mises en garde contre l'ogre chinois. Le phénomène n'est pas nouveau, mais le faste du dernier sommet Chine-Afrique et les ambitions réitérées de Xi Jinping pour renforcer la présence de son pays en Afrique sur les plans économiques et militaires ont suscité de nombreuses tribunes et déclarations des « amis de l'Afrique » qui s'inquiètent d'une colonisation chinoise du continent. La question des prêts chinois et du risque d'une nouvelle crise de la dette notamment a fait couler beaucoup d'encre. Louable préoccupation, mais étrangement, ceux qui s'en inquiètent n'ont généralement pas un mot pour dénoncer la politique de réendettement simultanément menée par le FMI, lequel ne manque pourtant pas de féliciter chaleureusement les pays autoritaires qui, comme le Tchad ou le Gabon, mettent aujourd'hui en œuvre une violente politique d'austérité en contrepartie de « l'aide » occidentale...

Une aide toujours aussi désintéressée

Hasard du calendrier ? C'est au moment où se déroulait le sommet Chine-Afrique que l'Agence Française de Développement (AFD) a présenté son Plan d'orientation stratégique 2018-2020, en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui a annoncé une augmentation de l'Aide publique au développement (APD) française. « *On est donc en pleine transformation et la maison change de format* », se réjouit Rémy Rioux, directeur général de AFD (*Rfi.fr*, 04/09). Un milliard d'euros supplémentaires sous forme de dons a notamment été annoncé pour 2019, alors que l'aide française est aujourd'hui essentiellement constituée de prêts. Dans une conférence de presse tenue le 3 septembre, le ministre des Affaires étrangères français a réaffirmé la priorité accordée aux pays africains, et confirmé que cette politique n'était pas totalement désintéressée : il

s'agira de « *renforcer la part de l'aide bilatérale dans notre action afin de faire levier sur les décisions de nos partenaires* », car « *dans un monde où les logiques de puissances s'expriment de plus en plus fortement, notre aide au développement crédibilise notre parole et notre action politique et diplomatique* » (*Jeuneafrique.com*, 04/09). Derrière tous les slogans qui promettent de « *réconcilier climat, lien social et prospérité* », parions qu'il s'agira surtout de « *faire levier* » pour aider les groupes français à résister à la concurrence internationale ou encore effacer les dernières réticences de certains « *partenaires* » à appuyer la guerre européenne contre les migrants et son externalisation dans les pays africains.

Nostalgie coloniale

La dernière campagne de recrutement du 3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (3^e RPIMa) ne décevra pas les fana-milis et les nostalgiques des troupes coloniales. Le prospectus ne se contente pas de détailler les armes avec lesquelles on peut s'amuser et de lister les Opex organisées pour « *protéger les populations* ». Il rappelle aussi que le 3^e RPIMa « *s'illustre d'abord en Indochine, théâtre sur lequel il est cité à trois reprises à l'ordre de l'armée. Puis il est engagé en Algérie, notamment sous les ordres du colonel Bigeard, et participe à toutes les grandes opérations* ». Cela méritait effectivement d'être rappelé...

Crimes d'agression

Le Ministère des affaires étrangères a salué à sa manière le 20^e anniversaire de l'adoption par 120 États du statut de Rome définissant la Cour pénale internationale. « *Un pas important dans la lutte contre l'impunité était franchi, grâce à la création de cette juridiction pénale à vocation universelle* », s'est réjoui le porte-parole du ministère (Point de presse du 17/07). Mais il a surtout rappelé que la France ne reconnaissait la compétence de la Cour pour juger le « *crime d'agression* », qui renaît en vigueur ce même jour en vertu d'amendements adoptés en 2010 et d'une décision de l'Assemblée des États parties adoptée en 2017. « *Celle-ci pourrait conduire en effet à des appréciations contradictoires entre la Cour et le Conseil de sécurité sur l'existence d'un acte d'agression.* » Le porte-parole ne précise malheureusement pas quelles interventions militaires françaises passées ou à venir pourraient être considérées comme « *crime d'agression* » par la CPI...

À lire

Vient de paraître en France l'enquête d'Olivier van Beemen, d'abord parue aux Pays-Bas en 2015. Dans *Heineken en Afrique. Une multinationale décomplexée* (éditions Rue de l'échiquier, 2018), le journaliste explore les pratiques inavouables d'un groupe qui accepte toutes les compromissions pour conserver ses positions sur un marché très lucratif, de l'exploitation sexuelle de milliers de femmes pour promouvoir la marque au Nigeria en passant par la collusion avec les pouvoirs les plus autoritaires comme celui du Burundi, car « *en Afrique, la bière rapporte près de 50 % de plus qu'ailleurs* ». Le livre revient aussi sur la politique menée par le groupe au Rwanda pendant le génocide des Tutsi. Le chapitre, accessible sur le site de *Mediapart* (29/08), relate comment l'entreprise a continué à abreuver le pays en bière alors même que celle-ci jouait un rôle important pour mobiliser les milices et la population dans le « *travail* » du génocide. Effrayant.

Pays possédé pas encore exorcisé

Chaque 24 septembre, les habitants de la Nouvelle Calédonie commémorent la « *prise de possession* » du pays par la France, en 1853, marquant le début administratif de la colonisation. Cette date a toujours été l'objet d'enjeux politiques. D'un événement à la gloire de la France et son armée, avec un défilé militaire à partir de 1872, à sa perturbation par les premiers groupes indépendantistes en 1974, jusqu'à une cérémonie conjointe de la « *fête de la citoyenneté* » issue de la réconciliation, qui fait encore l'objet de batailles symboliques entre la droite coloniale et les indépendantistes (voir à ce sujet les travaux de Stéphanie Graff). Ces tensions ont culminé en 2012 lorsque des hommes cagoulés et en treillis dépêchés par la mairie de Nouméa ont détruit au bulldozer des cases traditionnelles érigées pour la commémoration. Lors de sa visite en Nouvelle Calédonie en mai 2018, Emmanuel Macron a remis symboliquement au gouvernement calédonien le document original de l'acte de possession signé en 1853. Le FLNKS a voulu y voir un signe positif que la France marquait ainsi « *son désengagement* » d'un « *passé colonial encombrant* ». Macron a pourtant aussi déclaré que « *la France ne serait pas la même sans la Nouvelle Calédonie* », rompant avec la neutralité promise. Le 24 septembre 2018, quelques semaines avant le premier référendum sur l'indépendance du pays sera à surveiller de près.



Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Marie Bazin - Directeurs de la rédaction Thomas Noirot et Mathieu Lopes - Comité de rédaction R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétilion - Ont participé à ce numéro Migreurop, G. Desgranges Illustrations : J. Beurk Photo de Une : Libye, centre de rétention de Benghazi, 2012 (© Sara Prestianni, Migreurop) Édité par Association Survie 21ter rue Voltaire - 75011 Paris - Tél. (+33)953144974 - Web <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - Commission paritaire n°0216G87632 - Dépôt légal septembre 2018 - ISSN 2115-6336 - Imprimé par Imprimerie 3 A, 7 rue Marie Pia - 91480 Quincy-s-s-Sénart

Sur l'international, Emmanuel Macron est tranquille : pas de Benalla ou de Hulot pour ternir le tableau qu'il aime dresser de son action. Rendez-vous traditionnellement dévoué à l'autosatisfaction, le long discours présidentiel (une heure et demie !) à la conférence des ambassadeurs a été fin août l'occasion de réaffirmer tout le bien qu'il pense de sa politique internationale. Sans surprise, la priorité reste la "guerre contre le terrorisme", au nom de laquelle « nous nous sommes dotés d'une nouvelle loi pour la France » et, « au Sahel, nous avons maintenu notre engagement militaire au travers de l'opération Barkhane ». Mais le nouveau monde prétend forcément faire plus, mieux que l'ancien – et évidemment sans paternalisme ? Alors, le Jupiter de la Françafrique le rappelle : « nous avons appuyé et accéléré la création des forces conjointes du G5 Sahel », qui regroupe des militaires de Mauritanie, du Tchad, du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Une force africaine créée à la demande de Macron, qui assume qu'« il nous faut veiller à sa mise en œuvre ». Mais la France accompagne toute l'Afrique, c'est bien connu. Raison pour laquelle « nous avons encouragé la montée en puissance de l'Union Africaine. C'est ce que j'ai plaidé en juillet dernier au Sommet de Nouakchott devant l'Union Africaine ». C'est vrai que les chefs d'État africains devaient avoir besoin qu'on leur souffle l'idée. Le président en est sûr : « nous devons travailler à la création d'opérations africaines de paix crédibles ». Quelle ambition ! Affirme-t-il aussi que « la France apporte tout son appui à l'ambition africaine de se doter d'une capacité autonome de maintien de la paix et de règlement des conflits régionaux » ? Ah non, ça c'était son lointain prédécesseur Jacques Chirac, le 3 février 2005 à Dakar.

Mais le nouveau monde fait mieux : « nous avons complété notre action militaire par le renforcement et la simplification de notre action en matière de dé-

veloppement, en créant avec l'Allemagne et plusieurs autres bailleurs internationaux l'Alliance pour le Sahel. » Annoncée il y a un an, ce cadre de concertation vise à fédérer des financements pré-existants destinés à des projets de développement dans les pays du G5 Sahel, pour coordonner les efforts de différents bailleurs de fonds... et les articuler au passage avec les politiques sécuritaire et migratoire. Cela permet de caracolier sur la mobilisation de 7,5 milliards de dollars pour 500 projets à réaliser dans le Sahel, comme cela a été annoncé en fanfare en avril dernier. « L'idée n'est pas de créer une nouvelle institution, mais une initiative commune pour accélérer la mise en place des projets de développement, les rendre plus efficaces et plus concrets », expliquait Jean-Marc Gravellini (*Paris Match*, 22/02), bombardé animateur de l'Alliance Sahel sur proposition de l'Agence Française de Développement (AFD), dont il était directeur exécutif en charge

des opérations jusqu'en 2015. Il avait alors quitté l'AFD pour devenir vice-président de la Compagnie fruitière, groupe agro-industriel de Marseille qui exploite des milliers d'hectares de bananes en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Cameroun : un expert du développement, en somme.

Emmanuel Macron est fier de ce premier bilan : « Ce sont les complémentaires "3D" que j'évoquais l'année dernière : Diplomatie, Développement et Défense. (...) Je veux ici saluer l'action et les résultats obtenus en Mauritanie, au Niger, au Tchad. » Les dictateurs mauritanien et tchadien apprécieront l'hommage, de même que le président Issoufou, qui fait embastiller les leaders de la société civile nigérienne pour les dissuader de manifester contre ses lois anti-sociales. Pour la politique africaine de la France, le D du soutien aux "Démocrates" attendra encore : la quatrième dimension n'est-elle pas celle du temps ?

Thomas Noiroit

MACRON EN 3 D

Sommaire

2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE

3 ÉDITO Macron en 3D

4 LIBYE Criminelle « maîtrise des flux migratoires » et cynisme de l'Union européenne

6 LIBYE Dangereux forcing français pour des élections

9 CONGO-BRAZZAVILLE

« Arracher chaque parcelle de liberté »

11 FRANCE-CÔTE D'IVOIRE « Dans un autre pays, ce serait un véritable scandale d'État »

LIBYE

CRIMINELLE « MAÎTRISE DES FLUX MIGRATOIRES » ET CYNISME DE L'UNION EUROPÉENNE

Face à l'actuelle "crise migratoire" – avant tout une crise politique interne sur laquelle fleurissent le populisme et la xenophobie – sur laquelle s'affrontent les dirigeants européens, il est utile de rappeler le cynisme de l'Union européenne vis-à-vis de la Libye et des migrant·e·s qui tentent de fuir des pays ravagés entre autres par le néocolonialisme. Nous publions donc ici l'analyse de Migreurop (encadrés compris), parue dans sa Note n°7, en mai 2018.

Depuis le début des années 2000, les tractations entre l'Union européenne et la Libye illustrent la politique d'externalisation des frontières : la « maîtrise des flux migratoires » autorise toutes les compromissions et les entorses aux conventions internationales.

Le colonel Kadhafi avait ainsi trouvé dans le chantage migratoire un levier pour se faire une place dans le concert des nations. Sa chute semble avoir laissé les décideurs européens orphelins. Afin de trouver de nouveaux garde-frontières, ils sont prêts à financer les geôliers de migrant·e·s enfermés dans des camps ou lancés en mer.

À l'automne 2017, les images de CNN ont fait découvrir au monde un « esclavage moderne » dénoncé de longue date par des défenseur·e·s des droits humains. Le Président français, Emmanuel Macron, a alors pointé des « crimes contre l'Humanité ». Incontestablement, des crimes sont commis à l'encontre des personnes empêchées d'exercer leur droit à émigrer. En premier lieu ceux perpétrés par les autorités

européennes laissant mourir en mer ou refoulant en Libye des milliers de candidat·e·s à l'exil.

Financements européens pour les bureaux des migrant·e·s

À travers sa politique panarabe et panafricaine, le colonel Kadhafi a fait de la migration un instrument diplomatique. Dans les années 2000, lorsque l'Italie a commencé à s'inquiéter de l'augmentation des arrivées de migrant·e·s depuis la Libye, ces derniers sont devenus la nouvelle monnaie d'échange du « guide ». Ce rôle de garde-frontières de l'Union européenne (UE) lui permettait d'être réhabilité sur la scène internationale et d'obtenir la levée de l'embargo qui pesait sur l'économie de son pays. De son côté, le gouvernement italien souhaitait repousser sa frontière de l'autre côté de la Méditerranée, et défendre les intérêts économiques de ses grandes entreprises, très présentes dans son ancienne colonie.

En 2008, le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi a signé avec Mouammar Kadhafi un Traité d'amitié par lequel la Libye s'engageait, en échange de cinq milliards d'euros sur une période de 20 ans, à empêcher les départs de migrant·e·s. Un an plus tard, l'Italie commençait à refouler en Libye des personnes interceptées en mer, au mépris du droit international, et alors que des ONG pointaient des pratiques d'enfermement omniprésentes et de multiples violations des droits sur place.

Au printemps 2011, la dictature de Kadhafi est ébranlée par des soulèvements internes, puis abattue par une coalition militaire internationale réunie à l'initiative de la France. Mais, en pleine révolution libyenne, le contrôle des frontières européennes demeure au cœur des tractations. Des accords sont rapidement passés avec le gouvernement révolutionnaire naissant, lequel promet d'assurer la continuité du rôle de garde-frontière de la Libye, espérant ainsi rallier le soutien d'une UE divisée sur la question du conflit. Alors que le trafic d'armes prolifère, différentes milices tentent de s'imposer par la force et, à partir de 2014, la Libye sombre dans une guerre civile, qui perdure.

Depuis l'arrangement UE-Turquie de 2016 (voir la Note n°5 de Migreurop, publiée en mai 2017) destiné à tarir les arrivées par la Méditerranée orientale, la Libye est revenue au cœur des préoccupations de l'UE en raison de l'augmentation du nombre des arrivées de boat people depuis les côtes libyennes. Depuis deux ans, la coopération italo- et euro-libyenne s'est intensifiée, malgré la fragmentation du pouvoir et l'absence d'État de droit. La priorité pour l'Europe est de soutenir les autorités de Tripoli afin d'améliorer le contrôle des frontières du pays. Début 2017, l'Italie s'alarme : la Libye serait le point de départ de 90 % des personnes souhaitant se rendre



Camp de réfugiés de Ras Jedir, à la frontière entre la Tunisie et la Libye, le 27 mars 2011
(licence CC Meriama Moutik)

en Europe. Pour cette raison, elle est devenue la cible prioritaire des politiques migratoires européennes. 237 millions d'euros lui ont été promis dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, auxquels s'ajoute le soutien de l'Italie après la signature, en février 2017, d'un Mémoire d'entente nationale libyen. Loin de contribuer au développement local, une grande partie de ces fonds est en réalité allouée à la répression des migrant·e·s et au contrôle des frontières libyennes, avec l'objectif de maintenir les exilé·e·s loin de l'Europe. Que ce soit dans les camps officiels, ou dans les prisons clandestines gérées par des milices et autres groupes armés, les migrant·e·s sont victimes de traitements inhumains et dégradants systématiques.

En 2017, 20 000 personnes ont été interceptées par des garde-côtes libyens et ramenées à terre, avec le soutien financier, matériel et logistique de l'Europe. Alors que l'Italie et l'UE se félicitent de cette politique de coopération avec des groupes criminels, les images des migrant·e·s piégés dans « l'enfer libyen » font le tour du monde. Les dirigeants européens ont beau jeu de s'horrorifier des pratiques qu'ils prétendent découvrir : cela fait longtemps qu'ils sont complices des conditions dans lesquelles vivent ces personnes. Confier le contrôle des frontières maritimes à un État non signataire de la convention de Genève, particulièrement quand il est en proie à l'instabilité institutionnelle et à la guerre civile, s'apparente à une politique délibérée de contournement des textes internationaux et à une sous-traitance des pires violences à l'encontre des personnes exerçant leur droit à émigrer.

Un front commun contre l'action des ONG

Le 25 mars 2018, le journal catalan Ara révélait que l'Italie avait financé certains des équipements utilisés par les garde-côtes libyens dans leur lutte contre les ONG menant des missions de sauvetage en mer. Les intimidations à répétition (y compris au moyen d'armes à feu), la mise en péril des boat people lors d'opérations d'abordage et les reconduites forcées vers les ports de départ ont même conduit la plupart de ces ONG à mettre fin à leurs opérations au large des côtes libyennes. Elles sont prises en tenaille entre les garde-côtes libyens, qui n'hésitent pas à les harponner, et les autorités italiennes qui les harcèlent juridiquement entre « code de bonne conduite » attentatoire à leur autonomie et séquestre

Des interventions internationales pour endiguer les migrations

Des agences européennes et internationales agissent en Libye en matière migratoire. L'UE et l'Union africaine (UA), ainsi que l'Organisation internationale des migrations (OIM), informent et conseillent les autorités locales, organisent des vols retour au nom de la lutte contre le trafic d'êtres humains et participent à des programmes de « stabilisation ».

Frontex et Europol participent aussi à la formation des garde-côtes libyens. L'UE a créé

en 2013 une mission spécifique pour soutenir la gestion des frontières libyennes : EU Integrated Border Assistance Mission in Libya – EUBAM. De son côté, l'OIM enregistre les personnes étrangères à travers sa base de données Displacement Tracking Matrix, et organise des vols retour, contribuant ainsi au « plan d'évacuation » conjoint de l'UA et l'UE. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) participe à cette initiative en organisant des vols vers le Niger.

Refermer la frontière maritime de l'Europe à tout prix

Depuis fin 2016, avec l'assentiment de l'Union européenne (UE), l'Italie a initié une double stratégie pour mettre fin aux arrivées des migrant·e·s en Méditerranée centrale : criminaliser les secours citoyens, et (re)faire de la Libye le gendarme de l'Europe.

Une véritable campagne de délégitimation et de criminalisation a été menée contre les ONG qui ont déployé leurs propres bateaux de sauvetage pour pallier le retrait des États après l'arrêt de l'opération italienne Mare Nostrum, fin 2014. Les autorités accusent ces ONG d'inciter les migrant·e·s à tenter la traversée et d'encourager les passeurs à utiliser des embarcations encore plus précaires, faisant des sauveteurs les responsables du nombre croissant de morts en mer. Les chiffres montrent qu'au contraire, la présence des ONG a rendu la traversée plus sûre. Les accusations de « collusion » avec les passeurs, initialement formulées par l'extrême-droite, puis reprises par les médias grand public et des magistrats italiens, n'ont jamais été étayées. Pourtant le 2 août 2017, le bateau de l'ONG allemande Jugend Rettet a été mis sous séquestre par la

justice sur cette base. Face à ces attaques, plusieurs ONG ont cessé leurs activités de secours à l'été 2017 (voir encadré).

L'Italie collabore par ailleurs avec les autorités et milices libyennes pour empêcher les départs ou intercepter les embarcations, bloquant ainsi les migrant·e·s sur la rive sud de la Méditerranée. Si depuis la chute de Kadhafi, la collaboration avec des autorités affaiblies dans un pays divisé est difficile, celle-ci s'est intensifiée au cours de 2017. Le 2 février 2017, l'Italie a conclu un « Mémoire » avec le gouvernement de réconciliation nationale libyen, dont le cœur est la « lutte contre la migration illégale ». Dans la foulée, plusieurs navires de patrouille étaient remis par l'Italie à la marine et aux garde-côtes libyens, et l'Italie envoyait des navires militaires dans les eaux territoriales libyennes afin de leur fournir un appui logistique. Finalement, des négociations entre autorités locales et milices ont conduit à l'arrêt temporaire des traversées pendant l'été. En équipant, finançant et en coordonnant les activités des garde-côtes libyens, l'Italie mène sous les yeux de l'UE une véritable politique de refoulement, contournant ainsi ses obligations internationales.

La saisie du bateau de l'ONG Jugend Rettet, le 2 août 2017, qui coïncide avec le déploiement de la Marine italienne au large de la Libye, révèle le lien entre externalisation et criminalisation. Il s'agit d'entraver les activités des ONG pour permettre aux garde-côtes libyens d'intercepter les migrant·e·s en amont et en toute impunité.

Migreurop est un réseau d'associations, de militant·e·s et de chercheur·euse·s présents dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Notre objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilé·e·s (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation. Plus d'infos sur www.migreurop.org

LIBYE

DANGEREUX FORCING FRANÇAIS POUR DES ÉLECTIONS

Pour renforcer la lutte contre les migrants et les groupes djihadistes, les autorités françaises veulent voir s'installer au plus vite un président à la tête de la Libye. Qu'importe si le calendrier précipité que la France veut imposer vient remettre en cause le processus de réconciliation initié, et risque de replonger le pays dans la guerre civile, d'autant que de multiples ingérences étrangères s'affrontent.

Sous couvert de réparer les dégâts causés par l'intervention militaire occidentale initiée par Sarkozy en 2011, Macron et Le Drian jouent les docteurs Diafoirus au chevet de la Libye. On se souvient que les prétentions du Président français et de son ministre des Affaires étrangères à régler la crise libyenne ne datent pas d'hier. L'année dernière ils pensaient avoir réussi un coup diplomatique en réunissant fin juillet à La Celle-Saint-Cloud deux des principaux protagonistes : Faïez Sarraj, le chef du gouvernement reconnu par l'ONU depuis l'accord de Skhirat fin 2015, et le maréchal autoproclamé Khalifa Haftar qui lui conteste militairement le pouvoir et tient l'Est du pays. La rencontre avait débouché sur une déclaration commune « approuvée » mais non signée par laquelle les deux hommes s'engageaient sur un cessez-le-feu et l'organisation d'élections démocratiques « dès que possible » (cf. *Billets* n° 270, septembre 2017). Malgré les efforts de Le Drian, les suites de cette déclaration étaient restées à peu près nulles et la démarche française avait suscité d'abondantes critiques. Ni les autres pays impliqués ni les institutions internationales n'avaient en effet été associés ni même réellement prévenus. De plus, limiter la rencontre à ces deux hommes semblait à la fois une lecture du conflit singulièrement restrictive en même temps qu'elle apparaissait surtout comme une contribution à la légitimation d'Haftar sur la scène politique.

Bis repetita placent

Un an après, la France tente de réitérer l'opération dans une version améliorée, mais la logique n'a pas fondamentalement changé. Le 29 mai dernier, c'est cette fois quatre personnalités libyennes qui ont été invitées : à nouveau Fayeze al-Sarraj et Khalifa Haftar, mais aussi Aguila Salah Issa, président du parlement de Tobrouk et Khaled al-Mishri, président du Conseil d'Etat. Par ailleurs, il s'agissait désormais dans l'appellation officielle d'une « conférence internationale sous l'égide de l'ONU » en présence de représen-

tants de 19 pays impliqués dans le dossier : les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU plus l'Italie, l'Allemagne, l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, le Tchad, le Niger, les Émirats, le Qatar, le Koweït, la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Maroc, ainsi que du dictateur congolais Denis Sassou-Nguesso, au titre du comité de haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, et enfin de Ghassan Salamé chef de la mission de l'ONU pour la Libye.

L'accord mentionne cette fois des dates butoirs précises : le 16 septembre pour déterminer le cadre législatif dans lequel doivent se dérouler les élections, ces dernières étant fixées au 10 décembre 2018. C'est « une étape clé pour la réconciliation » en Libye, s'est félicité le président français devant la presse, parlant d'« une rencontre historique », qui a réuni « l'ensemble des membres de la communauté internationale sous l'ombrelle des Nations Unies qui ont à connaître de la situation libyenne » (Conférence de presse du 30/05/18). En réalité, aucun des participants libyen ne s'est risqué à signer ce nouvel accord, derechef approuvé à l'oral uniquement. De plus, si le cadre multilatéral et la cohésion de la « communauté internationale » paraissent respectés sur la photo, les rivalités des pays qui soutiennent – y compris militairement - des factions antagonistes, voire se mènent une guerre par procuration, n'ont pas disparu. Haftar est ainsi armé par l'Égypte, les Emirats arabes unis et l'Arabie Saoudite tandis que le Qatar et la Turquie soutiennent les mouvances proches des Frères musulmans. Les différences d'approches des pays occidentaux et de la Russie, qui défendent leur propres intérêts, demeurent également (cf. infra). La plupart des pays présents se sont d'ailleurs contentés d'une représentation diplomatique limitée, aucun chef d'État non-africain ni aucun ministre n'ayant fait le déplacement *ès* qualité. Le 16 juillet Ghassan Salamé mettait en garde les membres du conseil de sécurité de l'ONU : « *Si un seul État seulement décidait de faire cavalier seul, je peux affirmer que le processus politique ne mènera nulle part* ».

Des représentants peu représentatifs...

En outre, si la France avait élargi à quatre le nombre des personnalités invitées, celles-ci sont très loin de représenter « l'ensemble des responsables libyens », contrairement à ce qu'a affirmé Macron dans son discours de clôture. « *C'est une grande opération diplomatique pour le président Macron, mais c'est aussi une relégitimation pour trois acteurs libyens dont aucun aujourd'hui n'a une légitimité quelconque aux yeux des Libyens* » car « *ils sont perçus comme responsables du blocage et de la situation actuelle* », assure Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen à Genève (*Rfi.fr*, 30/05)3. L'ONG International Crisis Group (ICG) estimait également : « *Négocié via des personnalités sans bâtir un consensus plus large au sein du paysage politique et militaire a toutes les chances d'être contre-productif* » (*Briefing* n°58, 28/05) et qualifiait de « *malsain[e]* » le piédestal offert à quelques personnalités contestées au détriment de « *l'inclusivité et la représentativité des institutions politiques existantes* » et de la prise en compte des « *besoins de la population* » (*Lemonde.fr*, 29/05). Les maires libyens en revanche, qui se sont déjà réunis à plusieurs reprises, transcendant les clivages existants, et qui avaient demandé à être associés aux différentes initiatives, sont toujours tenus à l'écart.

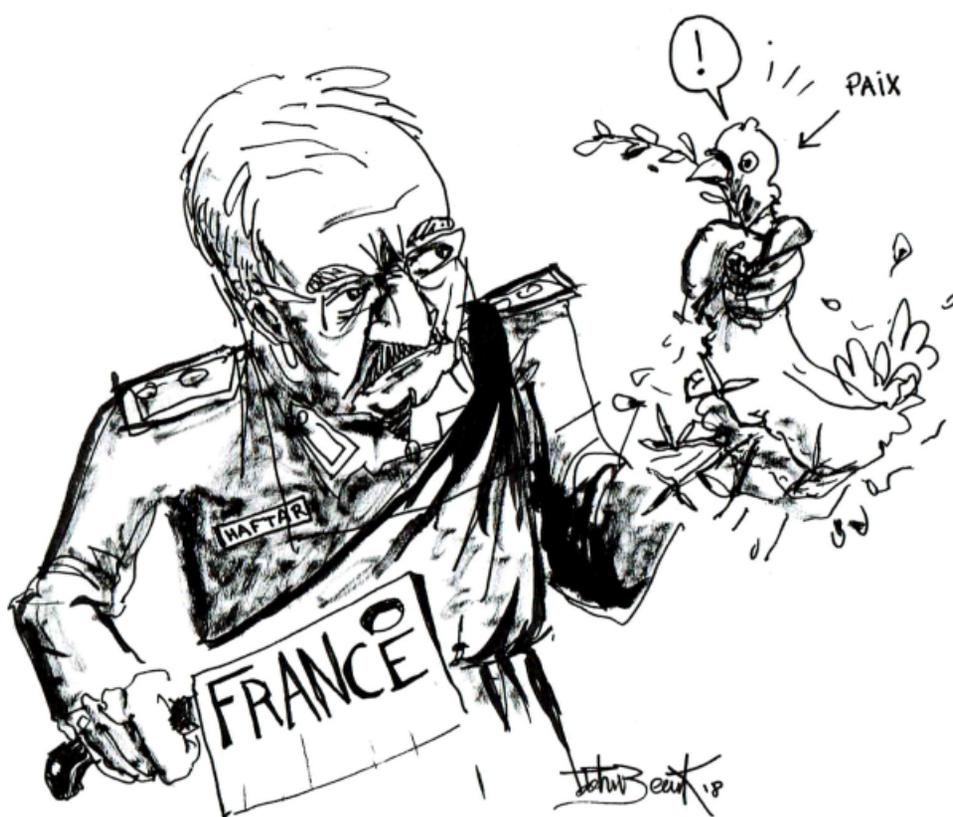
...ou une réconciliation en profondeur ?

La précipitation et les partis pris français, bien que nos dirigeants s'en défendent, viennent mettre à mal le plan du représentant de l'ONU pour favoriser une réconciliation en profondeur de la société libyenne. Celui-ci, annoncé en septembre 2017, s'articule en effet autour de trois étapes : multiplier les consultations locales en vue d'une Conférence nationale, adopter un nouveau texte constitutionnel consensuel puis organiser les élections législatives et présidentielle. Tandis

que Salamé s'efforce de réintroduire toutes les factions dans le jeu politique à la seule condition qu'elles renoncent à l'usage des armes, l'ONG Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire est en charge de la première phase du processus. Plusieurs dizaines de rencontres consultatives ont été organisées au niveau des municipalités. « *C'est un processus totalement original en Libye puisque c'est un processus qui pour une fois part du bas, au lieu des processus par le haut imposés souvent dans des réunions à l'étranger, hors sol, qui sont rejetés par une majorité de libyens qui ne veulent plus de ce type de processus* », défend Patrick Haimzadeh, ancien diplomate qui conseille l'ONG (*France culture*, 01/06). Un rapport intermédiaire à la mi-mai 2018 faisait apparaître les principales préoccupations des Libyens : la réunification des institutions et de l'armée, l'existence d'un État qui retrouve ses prérogatives régaliennes et qui soit à même de sécuriser les biens, les personnes et les ressources du pays et de mettre un terme à la crise économique. Son contenu contredisait les affirmations de Macron sur la supposée volonté des Libyens d'aller au vote « *le plus vite possible* », les élections étant davantage perçues comme une suite logique de la réunification plutôt que comme un préalable.

Un président sinon rien

Si la diplomatie française ne manque pas de lui rendre hommage, le plan du représentant de l'ONU est en réalité jugé bien trop lent. En outre, alors que les autres chancelleries mettent davantage l'accent sur les élections parlementaires, seule compte à ses yeux l'élection présidentielle. Aucun bilan n'a visiblement été tiré de cette démarche déjà mise en œuvre en Centrafrique hier et au Mali avant-hier, ou la marche forcée à l'élection présidentielle au détriment d'un processus associant réellement la population n'a réglé aucune des crises que connaissent ces pays. « *Le statu quo est intenable car l'instabilité en Libye est une menace systémique pour l'Europe, l'Afrique du Nord et le Sabel* », a fait savoir l'Élysée, qui évoque « *aussi bien la menace terroriste que les trafics de migrants* », selon *Lemonde.fr* (28/05)5. En 2017, la rencontre de La Celle-Saint-Cloud avait eu lieu avant même que Ghasam Salamé fasse connaître son plan d'action. « *Se focaliser sur les élections, comme le fait la diplomatie française, est dangereux, mettait alors en garde Jalel Harchaoui, spécialiste de la Libye à l'université Paris VIII. On ne parle pas de l'avant ni de l'après. Or que fait-on des perdants ? Comment intègre-t-on les différents camps ? Si le gagnant dicte sa loi, le conflit risque de repartir de plus belle.* » (*Libera-*



tion.fr, 22/12/17) Un point de vue partagé par Patrick Haimzadeh, qui craint que des élections mal préparées n'aboutisse qu'à accroître les lignes de fracture au lieu de les résorber. « *L'opiniâtreté à vouloir organiser des élections le plus rapidement possible peut s'expliquer par des facteurs objectifs : plus le processus s'éternise, plus les milices renforcent leur mainmise. En revanche, précipiter de telles échéances, cruciales pour l'avenir de l'État libyen, ne devrait pas conduire à revivre le scénario des élections de 2014, qui a plongé le pays dans une nouvelle crise* », s'inquiète également un récent rapport du Sénat (« *Libye : entre sortie de crise et tentation du statu quo* », 27/06). Aucun de ces problèmes n'a été réglé, mais la France tente d'imposer des élections avant la fin 2018, faute d'avoir pu les faire se tenir au printemps dernier. Le calendrier français pose en outre d'autres problèmes techniques et politiques. Par exemple, quelles seront les prérogatives d'un président (fonction aujourd'hui inexistante) si son élection précède l'adoption consensuelle d'une nouvelle constitution censée les définir ? Et comment organiser un scrutin acceptable dans un pays qui est loin d'être pacifié, où les autorités politiques sont tenues en otages par des milices, où d'autres groupes armés (djihadistes, mercenaires tchadiens et soudanais...) pullulent et où l'embargo sur les armes n'est pas respecté et les responsables aucunement sanctionnés par l'ONU, en dépit des rapports du groupe d'expert des Nations unies ?

Une neutralité très partisane

« *La focalisation de Paris sur la présidentielle est perçue comme une faveur concédée au maréchal Haftar qui n'a jamais fait mystère de son penchant pour le pouvoir personnel* », estime le correspondant du *Monde* (*Lemonde.fr*, 28/05) Haftar ne fait en effet pas grand cas d'un quelconque processus de paix et Paris ne semble pas s'en formaliser. A peine le sommet de Paris terminé, celui-ci a en effet repris ses offensives militaires, d'abord pour « libérer » la ville de Derna des djihadistes, tandis que Khaled Mishri, le président du Conseil d'État et autre invité du sommet de Paris, appelait lui à la cessation des combats. Il est ensuite reparti à l'assaut du croissant pétrolier que lui disputent les Brigades de défense de Benghazi alliées à d'autres milices et a repris deux des principaux sites par lesquels le pétrole est exporté. Dans les deux cas, des crimes de guerre ont été commis, dont la Manul, la mission de l'ONU dans le pays s'est alarmé. A Derna, l'offensive de l'Armée nationale libyenne (ANL) de Haftar « *pose un problème humanitaire, dans la mesure où la population est prise au piège, et un problème politique vis-à-vis de la région de l'ouest, avec des risques de représailles entre milices* », estimait M. Frédéric Desagneaux, envoyé spécial pour la Libye au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, auditionné le 7 juin par la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat. Aucun problème en revanche aux yeux de son ministre de tutelle ou de son pré-



sident. Haftar, qui bénéficiait déjà du soutien du COS et de la DGSE, a reçu pour son offensive le renfort de CAE aviation, une entreprise liée aux services secrets de la DGSE (contre-espionnage) et à la DRM (renseignement militaire). Un avion spécialisé dans le renseignement (caméra nocturne, interception des communications) a été mis à la disposition du chouchou des autorités françaises. On comprend que la « neutralité » française ait du mal à être prise au sérieux par les Libyens ou les « partenaires » étrangers.

Un allié problématique

Haftar s'est senti pousser des ailes au point de remettre les installations pétrolières sous contrôle de son armée aux autorités de l'Est, ce qui équivalait à une véritable déclaration de guerre contre le gouvernement de Fayez Sarraj. Les résolutions de l'ONU stipulent en effet que le pétrole doit rester sous le contrôle exclusif de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) supervisée par le gouvernement reconnu par la « communauté internationale ». « *Haftar est arrogant parce que certains Etats l'encouragent en lui promettant leur soutien* », estime Jalel Harchaoui (AFP, 30/06). Mais la ligne rouge semble avoir été franchie et le maréchal n'a pas tardé à rétropédaler sous pression des pays occidentaux et de leurs compagnies pétrolières. Si le soutien français à Haftar est réel, il ne paraît en revanche ni inconditionnel ni gravé dans le marbre, et l'accession au pouvoir de celui qui se verrait bien en nouveau Sissi en Libye n'est

Stabilisator (et à travers)

Le 27 août, lors de son discours à la Conférence des Ambassadeurs, Emmanuel Macron a insisté sur l'un des enjeux de la diplomatie française : « *Tant que nous n'aurons pas stabilisé la Libye, il sera impossible de stabiliser durablement le Sabel* ». Tant qu'il n'aura pas compris que nous sommes les plus mal placés pour éteindre les incendies que nous allumons, il lui sera impossible de prétendre durablement se démarquer de ses prédécesseurs.

sans doute pas le seul scénario envisagé. Haftar cherche d'ailleurs d'autres soutiens, notamment du côté de la Russie. S'il est dans une position de force au plan militaire et accepte de jouer les auxiliaires dans la guerre contre le terrorisme, en échange de quoi l'Elysée et le ministre des Affaires étrangères lui donnent quitus pour son faux nez de démocrate, il n'est pas pour autant l'allié idéal. Depuis 2014, ses troupes, malgré leur supériorité militaire, n'ont pas conquis suffisamment de territoire pour permettre une résolution militaire de la crise. Elles commettent par ailleurs de nombreux crimes, et l'un des lieutenants d'Haftar, Mahmoud Al Werfalli, est visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale. Haftar lui-même est visé par deux plaintes pour torture devant les tribunaux français par des citoyens libyens en exil. A ce jour, le parquet ne s'est pas encore prononcé sur leur recevabilité. Et enfin, Haftar est âgé et malade. En avril, il a été hospitalisé (d'abord secrètement) pendant une quinzaine de jours à Paris, tandis que certains acteurs libyens le donnaient mort et que son probable successeur, Abdessalam al-Hassi, également soutenu par l'Égypte et les Emirats, était « *le seul officier libyen à être reçu à l'Elysée par des conseillers d'Emmanuel Macron le 9 avril dernier* » (Rfi.fr, 21/04)

Le Drian assure le service après vente

Comme après la précédente rencontre organisée par la France, Le Drian s'est occupé du service après-vente et s'est rendu en Libye fin juillet pour rappeler les différents participants à leurs « engagements », et pour tenter d'apaiser la méfiance des élus de Misrata qui n'avaient pas été conviés. Début juin, il s'était déjà rendu au Congo-Brazzaville et au Tchad, puis en Égypte fin juin. C'est que les initiatives parallèles ou concurrentes ne manquent pas. Des rencontres ont déjà été organisées au Maroc et en Tunisie. L'Égypte, qui soutient Haftar, est en charge d'un processus censé conduire à la réunification des armées. Peu avant la rencontre organisée par la France, Jean-Yves Ollivier, vieille figure de la França-

rique et aujourd'hui poisson pilote de Sassou Nguesso, avait également organisé une rencontre de différentes personnalités (boycottée par les partisans de Haftar) au Sénégal (ce qui, pour l'anecdote, lui avait valu les louanges de Nicolas Beau, du site mondafrique.com). Cette dernière semblait avoir pour principal objectif de réintroduire les kadhafistes dans le jeu politique, mais sans doute aussi de rappeler à la France l'éventuel pouvoir de nuisance de Sassou Nguesso, officiellement en charge du dossier libyen pour l'UA, mais visiblement irrité d'être battu un peu froid par la présidence française. Une suite est annoncée pour septembre. D'où l'escale de Le Drian pour passer de la pommade au dictateur congolais et accorder leurs violons. Mais d'autres acteurs étrangers jouent leur propre partition, qu'il s'agisse des pays arabes, de la Grande Bretagne, des États Unis ou de l'Italie.

Cela explique la position du Conseil de sécurité des Nations unies qui s'est félicité le 6 juin « *de la dynamique créée par la conférence internationale sur la Libye organisée à Paris* », mais s'est en revanche bien gardé d'en adopter le calendrier. Et après le passage de Le Drian, l'Italie s'est empressée de dépêcher sa ministre de la Défense, Elisabetta Trenta, pour aider la Libye « *à résister aux ingérences étrangères* ». Il faut rappeler que l'Italie forme les « garde-côtes » libyens et en réalité les dirige pour faire la chasse aux embarcations de migrants. « *Nous ne croyons pas qu'une accélération du processus électoral puisse apporter la stabilité (à la Libye) si elle n'est pas accompagnée* » de la réconciliation des Libyens et du retour à la sécurité, a insisté Trenta, exprimant pour la première fois ouvertement un désaveu de l'accord de Paris (AFP, 25/07). Le Premier ministre italien a quant à lui fait savoir que son pays organiserait aussi en septembre prochain une conférence internationale sur la Libye. On ne saurait exprimer plus clairement le fait que l'Italie, ancienne puissance coloniale et premier investisseur étranger dans le pays et premier bénéficiaire du pétrole libyen, n'entend pas laisser la France piétiner plus longtemps ce qu'elle considère comme ses plates bandes. Chacun cherche en effet à se positionner pour les futurs chantiers de « reconstruction » du pays, les programmes de privatisation promus par les Institutions financières internationales ainsi que le retour d'une production pétrolière à plein régime (Total est déjà présent, comme d'autres compagnies étrangères, sous la forme de joint-venture avec la NOC et a racheté en mars 2018 les parts de l'américain Marathon Petroleum pour 350 millions d'euros). Avec de tels parrains, les Libyens ne sont pas tirés d'affaire...

Raphaël Granvaud

CONGO-BRAZZAVILLE

« ARRACHER CHAQUE PARCELLE DE LIBERTÉ »

Invité au festival de cinéma de Douarnenez consacré aux peuples des Congos, Guer2mo, de son vrai nom Guerschom Gobouang, artiste, artiste slameur, y représentait le mouvement citoyen Ras-le-bol, au sein duquel il est responsable stratégie et organisation. Nous retranscrivons ici une partie de l'interview donnée à une radio locale.

Rappel

Au Congo-Brazzaville, Denis Sassou N'Guesso est à la tête d'un régime dictatorial depuis 1979, à l'exception d'une parenthèse démocratique de 1992 à 1997 à laquelle il mettra fin en reprenant violemment le pouvoir. Sa réinstallation dans le sang est suivie d'une guerre civile de 1997 à 1999 (et jusqu'à 2003 dans la région du Pool), orchestrée par son clan et ses soutiens françafricains, notamment l'entreprise Elf. En 2015, après plusieurs élections truquées, Sassou décide de modifier la Constitution, par référendum, pour pouvoir se représenter à un 3e mandat. Ce référendum suscite une opposition populaire massive dans le pays, violemment réprimée. La France maintient pourtant son soutien politique et militaire à Sassou, notamment à travers de nouvelles conventions de coopération militaire signées en 2015. Le référendum est bien entendu remporté par Sassou et il est réélu à la présidence en mars 2016. Depuis, la répression se poursuit, dans la région du Pool principalement et envers la société civile et les opposants politiques.

Peux-tu nous présenter le mouvement Ras-le-bol ?

Le mouvement citoyen Ras-le-bol est un mouvement pacifique, non-violent, qui se définit comme une force de pression et de proposition pour que les gouvernants agissent dans le sens des intérêts des gouvernés. Pour en arriver là, il faut des gouvernants démocratiquement élus, qui écoutent, qui acceptent que ces luttes et ces forces de pression existent et peuvent les contraindre à agir dans un sens qu'ils ne veulent pas. C'est pourquoi le combat que nous portons aujourd'hui, ici et maintenant c'est celui pour l'alternance démocratique, pour un changement de régime à la tête de l'Etat.

Peux-tu nous en dire plus sur la situation actuelle au Congo-Brazzaville ?

Avec le changement de la Constitution en 2015, Sassou N'Guesso a été réélu à l'élection présidentielle en mars 2016 et de-

puis la répression est très importante.

Dans la région du Pool en particulier, c'est très compliqué et même à Brazzaville c'est difficile de savoir vraiment ce qu'il s'y passe. La région du Pool est visée par la répression de façon permanente depuis 1997, et la guerre civile y a duré jusqu'en 2003. Le jour même où les résultats de l'élection présidentielle de 2016 devaient être validés par la Cour constitutionnelle, on nous dit que Brazzaville est attaquée et une heure après des hélicoptères commencent à bombarder le département du Pool. Une enquête parle de 180 000 déplacés, plus de 400 villages détruits, or on vient d'amnistier le pasteur Ntumi¹ suite à la signature de l'accord de paix fin 2017. Dans le même temps, quelques mois après, Jean-Marie Michel Mokoko est condamné à 20 ans de prison, pour la seule raison qu'il était un solide candidat à l'élection présidentielle, opposé à Sassou.

Il y a eu des milliers de morts, des familles qui cherchent encore leurs enfants, or on ne sait même pas pourquoi il y a eu cette guerre dans le Pool. Les accords de paix prévoient une politique de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens combattants. Mais il faudrait au moins qu'il y ait un peu de justice, une enquête indépendante pour connaître le nombre de morts, pour comprendre ce qu'il s'est passé. Si rien n'est fait, on peut craindre que le département soit à nouveau bombardé en 2021 ou 2026 lors des prochaines élections.

Qu'en est-il de la situation économique ?

Il y a un sérieux problème de gouvernance au Congo-Brazzaville, c'est plus grave que de la corruption, c'est un système mafieux mis en place avec le dictateur pour que lui et les entreprises internationales puissent s'accaparer les richesses nationales. Le problème est identifié.

Dans le projet de loi de finances 2018, il n'y a aucun revenu d'exploitation forestière, alors qu'on sait bien que le bois de nos forêts est coupé et exporté tous les jours, en dépit de l'image écologique que veut donner Sassou et alors qu'on manque de tables

et de bancs dans les écoles. On sait aussi que le Congo exploite de l'or, du fer. Mais ces ressources ne sont même pas mentionnées dans notre budget. Par contre il prévoit des ressources fiscales à hauteur de 50% et 48% de ressources pétrolières. Est-ce que vous voyez l'arnaque? Cela signifie 98% de dépendance au pétrole, et si les autres ressources n'apparaissent nulle part, c'est parce que la famille du dictateur se les est accaparées. C'est un crime économique perpétré depuis plus de 20 ans.

Il faut aussi savoir qu'un petit Etat comme le Congo-Brazzaville, qui est un Etat en faillite, avec une dette intérieure et extérieure colossale, a pour deuxième priorité budgétaire l'armement auquel 12% du budget sont consacrés.

Par ailleurs la loi de finances prévoit 17,44% du budget au remboursement de la dette extérieure, c'est le premier poste budgétaire, dont 40% pour le fonctionnement du ministère des finances, notamment pour payer des consultants extérieurs comme Dominique Strass-Kahn et la banque Lazare. Il y a des gros problèmes structurels qu'il faut revoir.

Au-delà des luttes quotidiennes comme l'alternance, la lutte contre la corruption, la transparence des industries extractives, la transparence dans l'usage des deniers publics, c'est aussi le modèle capitaliste qu'il faudra repenser à terme. Il faut réfléchir à d'autres systèmes, on ne peut pas répéter chez nous ce qui échoue ailleurs.

Le mouvement Ras-le-bol a fait le choix de la lutte pacifique, dans un contexte pourtant extrêmement violent. Quels sont vos moyens d'action ?

Face à des milices armées et des Etats garnison, comme au Congo-Brazzaville où nous avons un régime totalitaire, militaire et tribal, il faut une réponse organisée. Ce qu'il faut d'abord savoir c'est que Ras-le-bol a été créé par des artistes, et notre moyen d'action principal est donc de nous exprimer, sur scène. La scène est un endroit convivial, par essence non-violent. Nos textes parlent de démocratie, d'alternance, de lutte quoti-

dienne et nous le disons sans aucune violence. On dit juste qu'il y a des choses qui doivent changer, et pour que cela change nous devons devenir plus regardants sur la manière dont sont gérées les affaires qui nous concernent tous.

Concrètement comment vous mobilisez-vous ? Et quelles en sont les conséquences en termes de répression ?

La première manifestation de Ras-le-bol était une marche à Brazzaville pour dire non au référendum pour le changement de constitution. On a commencé la marche à 10, dans un quartier populaire de Brazzaville, et il y avait plus de pancartes que de personnes. Mais plus on marchait, plus il y avait de gens qui s'ajoutaient. On est devenu des centaines. Les gendarmes qui encadraient la marche au début se sont sentis débordés et ont appelé leur hiérarchie. Ils nous ont mis dans un guet-apens, une impasse. Ils ont tiré, ils ont arrêté 6 personnes de notre mouvement, et ça c'était le premier épisode.

Tout récemment on a fait une campagne d'affichage pour dire « Non aux procès politiques, libérez les prisonniers politiques ». On a créé une affiche avec une vingtaine de prisonniers politiques (pas tous car on n'aurait pas pu mettre 92 personnes sur une feuille A3). Comme commençait le procès de certains candidats à la présidentielle (notamment Jean-Marie Michel Mokoko), on a décidé de faire cette campagne pour informer les populations congolaises que des candidats, des journalistes, des blogueurs, étaient injustement incarcérés et sur le point d'être jugés. Les gens passaient et regardaient, mais cette campagne n'a même pas duré 2 jours avant que 7 ou 8 activistes qui affichaient dans le centre ville soient arrêtés.

Juste après, on a eu des demandes pour lancer le mouvement citoyen en dehors de Brazzaville et Pointe-Noire. En rentrant de cette tournée, j'ai eu une vague de menaces, un agent des services de renseignement est venu à mon spectacle de slam pour me dire que je faisais de l'incitation à la révolte.

Actuellement nous préparons le projet « 10 000 plaintes contre l'Etat » : nous voulons récolter 10 000 plaintes auprès de citoyens congolais, en faisant du porte à porte, dans différentes villes du pays.

Comment continuer à mobiliser compte tenu de la répression ?

Frantz Fanon dit que chaque génération a une mission, à elle de choisir si elle va l'accomplir ou la trahir. Le message que nous portons a de l'écho auprès d'autres jeunes qui vivent la même réalité que nous. Très nombreux sont ceux qui ne travaillent pas, ils savent que la précarité, la mal gouver-

nance, sont des questions réelles, on a même pas besoin de le leur dire. Mais il y a quelque chose d'incroyable : plus on nous arrête, plus on a d'adhérents. Notre message se suffit à lui-même, alors nous continuons à le dire et le redire, à nous battre, tant que les lignes ne bougent pas, pour arracher chaque parcelle de liberté.

Des mouvements citoyens se renforcent dans beaucoup de pays d'Afrique. Comment vous organisez-vous ?

Nous revenons de Dakar où on a mis en place une plateforme réunissant de nombreux mouvements citoyens d'Afrique². On était une vingtaine de pays représentés (sans les mouvements d'Afrique du Nord malheureusement). Les objectifs de cette plateforme sont que les luttes qui se mènent dans chaque pays soient plus connues, sortent sur la place publique, pour que l'on puisse se soutenir les uns les autres lorsque certains mouvements font l'objet de menaces, d'arrestations. Nous voulons aussi montrer à l'Union africaine, ce club des dictateurs, que les valeurs des mouvements citoyens sont panafricanistes, et la forcer à revoir sa façon de penser l'Afrique.

Venons-en maintenant à la position de la France. Comment est-elle perçue au Congo-Brazzaville ?

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en 1992 il y a un élan de démocratie en Afrique avec les conférences nationales. Sassou doit alors céder le pouvoir à Pascal Lissouba. En 1997 on bascule dans une guerre civile financée par Elf et Sassou revient au pouvoir. La guerre civile dure 5 ans dans le département du Pool. On sait donc qu'il y a un soutien permanent de la France à Sassou puisque c'est elle qui l'a ramené au pouvoir.

Lors du changement de la Constitution en 2015, comment a été vécue la position française ?

Juste après la première marche pacifique contre le changement de constitution, on a créé une coalition de partis et d'associations opposés à ce changement. C'était une union de fait, car on sait que les partis politiques retournent ensuite à leurs magouilles. On a tenu 4 jours, jusqu'à ce que le président français dise que Sassou avait le droit de consulter son peuple, laissant entendre qu'il avait le droit de changer la Constitution. Cette phrase a été affichée partout et a été utilisée comme argument de campagne, pour montrer que la France était derrière le dictateur. Sur le terrain, quand on a entendu Hollande, on s'est dit qu'on allait quand même essayer de mobiliser et qu'il ne fallait rien attendre de la France pour changer quoique ce soit. Mais ce qui nous est revenu

en pleine figure quand on essayait de convaincre les gens de venir manifester, c'est que certains nous répondaient « Non je ne peux pas venir car François Hollande a donné à Sassou le droit de tirer sur nous ». La phrase de Hollande a donc été vécue comme un risque d'une répression plus violente, d'autant plus que nous n'avions pas internet ni de télévisions étrangères. Le black out était total, avec aussi des coupures d'électricité à répétition qui nous empêchaient de charger les téléphones et de mobiliser les gens.

Que penses-tu de la coopération militaire entre la France et le Congo-Brazzaville ?

Je voudrais donner un chiffre. La défense représente 12% de notre budget d'un Etat en faillite. Ces 12% vont à une police qui pratique les viols, qui procède à des disparitions forcées. Récemment, en mai, 13 jeunes ont été massacrés dans un commissariat. Et pendant deux ans, la région du Pool a subi des bombardements intenses.

Les dépenses militaires sont massives, on a un Etat garnison, et on ne sait pas bien à quoi cet argent sert. Les soldats congolais qui étaient présents en Centrafrique dans la mission de l'ONU en ont été renvoyés pour manque de professionnalisme. Donc on sait que les accords de coopération existent, notamment pour la formation, mais on voit bien que les forces armées et de sécurité ne sont pas du tout formées. A quoi sert cet argent ?

Compte tenu de ce continuum de la colonisation qui n'en finit pas, quel est notre rôle à jouer ici en France ?

Dans un livre, dont j'ai oublié le titre, j'ai retenu une citation très parlante justement : « Si l'Afrique n'est pas capable de se lever, laissez la tomber, mais ne l'empêchez pas d'être debout ». S'il y a des actions à mener sur le gouvernement français, que des Français les mènent, et respectivement pour les actions américaines ou chinoises.

Si cette lutte est menée, cela voudrait dire que l'on n'aura plus des soldats congolais formés par des instructeurs français, qui utilisent principalement des armes françaises, fabriquées par des entreprises françaises qui paient des impôts en France, pour tuer des citoyens congolais.

Propos recueillis à Douarnenez par la radio "Vos gueules les mouettes", lors d'une émission de radio et d'un débat public, retranscrits par Marie Bazin.

1. Le pasteur Ntumi est le chef des milices « ninjas » engagées dans la guerre du Pool de 1998 à 2003, également candidat à l'élection présidentielle en 2016.

2. Réunis à l'occasion de l'Université populaire de l'engagement citoyen, du 23 au 27 juillet à Dakar

FRANCE-CÔTE D'IVOIRE

« DANS UN AUTRE PAYS, CE SERAIT UN VÉRITABLE SCANDALE D'ÉTAT »

Raphaël Granvaud et David Mauger ont publié le 20 août *Un pompier pyromane, l'ingérence française en Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny à Ouattara*, dans la collection des *Dossiers noirs* (Agone-Survie). Le livre revient ainsi sur la genèse de ce qui fut appelé « la crise ivoirienne », et sur ses différentes phases, de son déclenchement à sa « résolution » par l'intervention directe de l'armée française. Les crimes de cette dernière, notamment en 2004, sont également au cœur de cet ouvrage de synthèse. Entretien avec les deux auteurs.

Billets : La Côte d'Ivoire fait aujourd'hui figure de bon élève du continent africain. Pourquoi vous être intéressés à ce pays ?

Interroger les interventions militaires est un véritable enjeu de démocratie. On l'a bien compris lors de l'intervention américaine en Irak et le renversement de Saddam Hussein sous George W. Bush. On commence à s'en rendre compte pour l'opération française en Libye et la suppression de Mouammar Kadhafi sous Nicolas Sarkozy.

Il nous a semblé nécessaire de revenir sur l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire, qui eut lieu à la même période et qui est venue solder une longue crise politico-militaire par l'accession d'Alassane Ouattara au pouvoir.

La Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny était en quelque-sort le berceau historique de la Françafrique. L'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara en 2011 est un véritable retour à l'ordre ancien. Grand défenseur du Franc CFA, comblé d'avoir vu la base militaire de Port-Bouët se pérenniser en devenant l'une des bases opérationnelles avancées de l'armée française en Afrique, cet ancien Premier ministre d'Houphouët fait aujourd'hui le bonheur de la diplomatie française, qui n'a plus d'yeux que pour le taux de croissance affiché et les contrats engrangés. Pourtant l'« émergence 2020 » promise par Ouattara n'aura pas plus de réalité que le miracle ivoirien sous Houphouët. Il est plus que temps d'interroger le rôle de la France dans la création de cette illusion.

Dans votre livre, vous accusez les autorités françaises d'avoir si ce n'est suscité, au moins laissé faire la tentative de putsch contre Laurent Gbagbo en 2002, qui marque le début de huit années de guerre. Comment dans ce cas

expliquer le déploiement des troupes françaises sur la ligne de front, dans un conflit qui semblait pourtant défavorable aux troupes loyalistes ?

Les militaires ivoiriens qui ont tenté de renverser Laurent Gbagbo en 2002 avaient eu tout le temps de se préparer depuis Ouagadougou, capitale du Burkina Faso voisin présidé par Blaise Compaoré. Les affirmations des diplomates ou des militaires selon lesquelles les services français auraient été sourds et aveugles à ces préparatifs ne sont pas crédibles. Les autorités françaises ont par ailleurs refusé d'appliquer l'accord de défense qui lie les deux pays. Si les troupes de l'opération Licorne se sont interposées après l'échec du coup d'État et la prise de contrôle du nord du pays par les putschistes, ce n'est pas seulement pour permettre l'exfiltration des expatriés. Certains ont voulu y voir une protection accordée au régime de Gbagbo, mais compte tenu de l'animosité que lui vouait Chirac et de ses efforts répétés pour se débarrasser politiquement du président ivoirien par la suite, l'explication ne tient pas. Il est vraisemblable que la France n'a pas voulu que la guerre civile soit menée au cœur même de la capitale économique, ce qui aurait pu nuire à ses intérêts et à ses ressortissants. L'installation durable de Licorne a en revanche permis de sanctuariser la rébellion que la diplomatie française s'est ensuite efforcée de légitimer via les accords de Marcoussis notamment. On sait aussi que les militaires français ont à plusieurs reprises agi pour éviter son délitement ou son explosion du fait de sanglantes rivalités internes. La rébellion a ainsi pu continuer à être utilisée comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête de Gbagbo.

Vous rapportez ensuite de nombreuses tentatives de déstabilisation, voire

d'éviction pure et simple de Laurent Gbagbo – dont le départ aura été un objectif de l'Élysée pendant une décennie. Parmi ces tentatives – possibles ou avérées –, l'épisode du bombardement de Bouaké, suivi d'une réaction particulièrement violente des troupes françaises, le massacre de l'hôtel Ivoire ; les accusations portées contre l'armée française sont particulièrement graves. S'agit-il de révélations ? Comment expliquer que ces faits soient absents du débat public en France ?

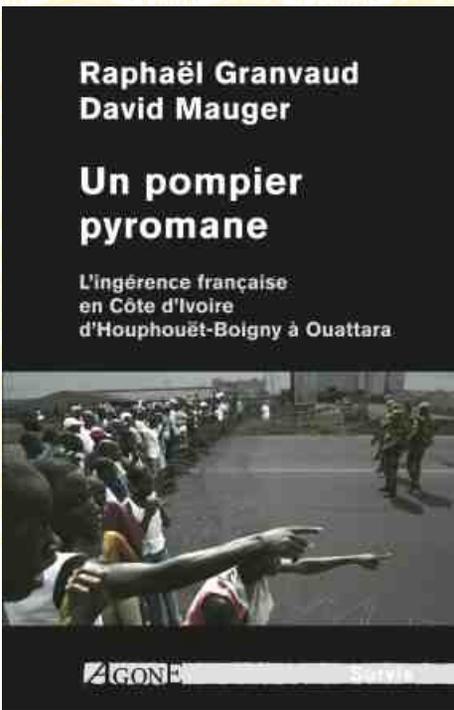
Nous ne prétendons pas faire de révélations exclusives. Nous avons en revanche fait un patient travail de collecte et de croisement des informations disponibles sur le sujet. Des diplomates français reconnaissent à demi-mots qu'il y a bien eu une tentative de coup d'État avortée ; des militaires français accusent le pouvoir politique d'avoir tenté un coup tordu qui a mal tourné pour servir de justificatif à ce coup d'État ; un juge d'instruction a demandé le renvoi devant la cour de justice de la République de trois anciens ministres chiraquiens pour avoir délibérément laissé fuir les mercenaires responsables du bombardement qui a fait des victimes parmi les militaires français à Bouaké... Dans un autre pays, ces éléments seraient constitutifs d'un véritable scandale d'État. Mais nous sommes en France ! La politique africaine de l'Élysée jouit toujours d'une véritable impunité et fait l'objet d'un silence gêné de la plupart des médias ou des parlementaires français.

Suite à l'éviction de Laurent Gbagbo en 2011, capturé par les troupes françaises après la prise d'assaut de sa résidence, l'arrivée de son rival Ouattara va de pair avec un retour au calme dans le pays.

Les troupes rebelles ont été désarmées, l'ethnisme décline, quant à l'économie, elle a crû en moyenne de 8,5 % par an depuis cette période. N'est-ce pas finalement le signe d'un succès de l'action française, qui a mis un terme à une guerre de succession qui aura duré plus de dix ans ?

Le tableau idyllique brossé par la diplomatie française ou le nouveau pouvoir ivoirien a peu à voir avec la réalité. La croissance est non seulement tirée par une politique de réendettement qui est lourde de menace pour l'avenir du pays, mais de surcroît elle ne profite qu'à quelques-uns. Même dans des publications officielles, le pays est décrit comme ayant atteint un niveau de corruption rarement égalé. Par ailleurs, ni le retour au calme ni la réconciliation ne sont effectifs. Il y a quelques mois encore le régime de Ouattara faisait face à des mutineries répétées qui paraissaient téléguidées par les anciens rebelles parvenus à des postes de responsabilité et qui tiennent visiblement le pouvoir politique en otage. Enfin les conflits communautaires meurtriers en lien avec la question foncière se poursuivent toujours aujourd'hui.

Mais dès le début de l'intervention française en Côte d'Ivoire il était évident que l'objectif poursuivi par la France n'était pas de lutter contre l'impunité ou les dérives du régime Gbagbo, et qu'il ne s'agissait que de prétextes. Sinon la France aurait dû de la même manière et à la même époque intervenir contre la plupart des régimes de ses anciennes colonies. Mais elle ne trouvait rien à redire aux dictateurs les plus sanguinaires. En revanche, on reprochait à Gbagbo de ne pas avoir donné les garanties qu'on exigeait en matière de maintien et de protection des intérêts économiques et stratégiques français.



Laurent Gbagbo est en prison à La Haye depuis son arrestation, son ancien ministre Charles Blé Goudé et lui sont jugés pour crime contre l'humanité suite aux violences qui ont suivi l'élection présidentielle de 2010. Le rôle de la France dans le conflit est régulièrement pointé par la défense. Peut-on attendre de ce procès qu'il fasse la lumière sur cet aspect de la crise ivoirienne ?

Certains témoignages ont apporté des éclairages intéressants sur les événements de 2004 et de 2011. En revanche, il est très peu probable en l'état actuel des choses que l'action des militaires français soient jugée par ce tribunal. En théorie, les événements de 2004 pourraient être étudiés puisque les juges de la chambre préliminaire ont demandé au procureur que soient étudiés les « crimes qui pourraient relever po-

tentiellement de la compétence de la Cour et qui auraient été commis entre 2002 et 2010 ». Le substitut du procureur a même reconnu à l'occasion de l'audition d'un témoin « que les forces françaises ont effectivement tiré sur les manifestants », mais le président du tribunal a confirmé qu'il n'entendait pas juger la France. D'ailleurs, le pourrait-il ? Quand elle a adhéré à la CPI, la France ne l'a fait qu'à la condition qu'un article additionnel (l'article n°124) lui permette de soustraire ses militaires à toute poursuite pendant sept ans après la ratification du traité de Rome en cas de crimes de guerre. Pour l'instant, le tribunal ne juge que les crimes imputés au camp Gbagbo et semble avoir des difficultés à établir que ceux-ci résultent d'un plan concerté pour conserver le pouvoir. Les crimes commis par le camp Ouattara, notamment les terribles massacres de Duékoué lors de la descente des troupes rebelles sur Abidjan, ne sont pour l'instant pas poursuivis. Si l'on en croit le témoignage d'une journaliste de RFI qui a enquêté sur la CPI, il s'agissait d'une condition mise par les autorités françaises pour que le jugement de Gbagbo soit financé. On ne peut pas s'empêcher de mettre cela en relation avec le fait que plusieurs témoignages et journalistes affirment que les militaires français ont prêté main forte aux rebelles pendant leur sanglante reconquête du pays, sans même parler des bombardements français sur Abidjan pour leur permettre de l'emporter. Porter assistance à des troupes qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité relève de la complicité. On peut comprendre que les autorités politiques et militaires françaises ne soient pas pressées de voir toute la lumière faite à la CPI...

Propos recueillis par Guillaume Desgranges

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez chaque mois dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles, militants au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :
prénom :
adresse :
code postal :
ville :
email :

TARIFS
France : 25 €
Petits budgets : 20 €
Étranger et Outre-mer : 30 €